

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 07.068

L'An deux Mille Sept, le 22 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 15 juin 2007

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 juin 2007

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme CROUÉ, , Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, M. MERLE, M. POTENNEC, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme DAVID-COURTIN représentée par M. CAU
Mme DOUMECQ représentée par M. BOURGEOIS
Mme DURAND représentée par M. DENIS
M. FAVRE représenté par Mme BARRAUD-DUCHÉRON
Mme JOLY représentée par M. MERLE
Mme LABEYRIE représentée par Mme MONTRON
Mme MOINET représentée par Mme LECOMTE
Mme PELTIER représentée par M. SIMONNET
M. RAYMOND représenté par M. CHABANEAU

ABSENTS -EXCUSES : M. MOST, Mme ISENDICK

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 31

Madame CROUÉ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTI-ACCUEIL
SIGNATURE DES MARCHES LOTS N° 1, 5 ET 8**

VOTE : **UNANIMITE**

Par délibération du 12 avril 2007, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux, nécessaires à la construction d'un complexe multi accueil avec les entreprises titulaires des lots n° 2, 3, 4, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15.

Pour ce qui concerne les lots 1, 5, 8 déclarés infructueux par la commission d'appel d'offres lors de sa séance du 10 avril 2007, un nouvel appel d'offres a été lancé par voie de publicité le 16 avril 2007 avec une date limite de remise des offres fixée au 09 mai 2007.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le mardi 05 juin 2007 pour procéder à l'ouverture des plis. Après analyse des différentes propositions, la commission lors de sa séance du mardi 12 juin 2007 a décidé de retenir les offres mieux disantes suivantes :

- lot n° 1 : Fondations – Entreprise TECHNITRA (variante) : **56.336,14 €TTC**
- lot n° 5 : Etanchéité – Entreprise CHATEL ETANCHEITE (base + option 2) : **44.825,56 €TTC**
- lot n° 8 : Métallerie – Entreprise METALIC : **48.574,99 €TTC**

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé du RAPPORTEUR,

VU les choix de la Commission d'Appel d'Offres en date du mardi 05 juin 2007 et du mardi 12 juin 2007,

APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver la procédure de consultation d'entreprises engagée par voie d'appel d'offres ouvert concernant les lots 1, 5 et 8 pour la réalisation d'un Complexe Multi-Accueil, en application du Code des Marchés Publics,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à conclure et à signer les pièces des marchés à intervenir avec les entreprises :

- lot n° 1 : Fondations – Entreprise TECHNITRA (variante)..... : **56.336,14 €TTC**
- lot n° 5 : Etanchéité – Entreprise CHATEL ETANCHEITE (base + option 2) : **44.825,56 €TTC**
- lot n° 8 : Métallerie – Entreprise METALIC..... : **48.574,99 €TTC**

- d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits au budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 26 juin 2007

Le Maire,
H. LE GUEUT